



**Tennis des 5-7 ans
(mini tennis)**

**né en
2011 ou 2012**

**Mini-tennis & licence FFT
Saison 2017/2018**

Seuls les dossiers complets seront acceptés.

**Pour une réinscription, votre dossier devra être retourné avant le 11 juin 2017.
Après cette date vous ne serez plus prioritaire.
Aucun remboursement ne pourra être effectué pour toute annulation après le 24 septembre 2017**

Demandes spécifiques :

Pour permettre l'inscription au **TENNIS CLUB DE LUTÈCE** et l'adhésion à la FFT,
il est nécessaire de renseigner **EN MAJUSCULES** toutes les informations ci-après :

Cadre réservé au club :

Mr Mlle

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Date de naissance : / / Nationalité :

Adresse :
Code Postal : Ville :

Téléphones mobiles: Père : Mère :

Email : EN MAJUSCULES.....

Adhésion par personne du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018

Cours par personne du 18 septembre 2017 au 10 juin 2018

Tarif licence 2018 : 20 € pour les 18 ans et moins

Droit d'entrée pour la 1^{re} année € 60

1 heure de Mini-tennis par semaine € 280

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Certificat médical (avec la mention de non contre indication à la pratique du tennis)

PAIEMENT

Chèque : De 1 à 10 chèques libellés à l'ordre du TC Lutèce.

Encaissement le 15 ou le 30 de chaque mois : d'octobre à juillet. (A indiquer au dos des chèques)

Carte Bleue et/ou espèces (en un seul versement)

Coupons Sport et/ou chèques vacances

DISPONIBILITES POUR LE MINI-TENNIS

Né en 2011 ou 2012	mercredi	samedi
	13h00	12h00 ou 13h00
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Tourner la feuille SVP →

Je soussigné [Nom et Prénom du représentant légal]

agissant en qualité de représentant légal de [Nom et Prénom du mineur inscrit]

- reconnaît que l'adhésion au TENNIS CLUB DE LUTÈCE entraîne l'acceptation du règlement intérieur du Stade de Ligue «Paris Est», du Tennis Club de Lutèce et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT),
- reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.
- reconnaît avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel,
- atteste être en possession d'un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique du tennis.
- autorise le TENNIS CLUB DE LUTÈCE, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser gracieusement l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club).

L'adhésion au Tennis Club de Lutèce entraîne *de facto* l'adhésion du membre à la Fédération Française de Tennis [dont ses organes déconcentrés (Ligues et Comités Départementaux)].

Le Tennis Club de Lutèce et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles

(notamment l'adresse électronique) pour des finalités fédérales (notamment l'envoi de l'attestation de licence).

A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le Tennis Club de Lutèce et la FFT.

Par ailleurs, acceptez-vous de recevoir des propositions commerciales de la part de la FFT (billetteries pour RG et le BNP Paribas master, ...) et de ses partenaires : oui non

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser:

- - au Tennis Club de Lutèce (*Mme Rizzoli Annick*),
- - et à la FFT [service «organisation et systèmes d'information»: rue Gordon Bennett – 75016 Paris].

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données.

Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr).

RAPPELS IMPORTANTS :

Toute année commencée est due. AUCUN remboursement ne sera fait après le 25 septembre 2017, quel qu'en soit le motif.

Seuls les cours annulés par le TC Lutèce seront remplacés.

Les enfants sont sous la responsabilité du club **UNIQUEMENT** pendant leurs heures de cours.

Les terrains de tennis sont accessibles **UNIQUEMENT** aux personnes titulaires de la Licence FFT en cours de validité.

Nous vous rappelons que :

Un adulte doit accompagner l'enfant jusqu'au club house ou à l'accueil du stade de ligue afin qu'un moniteur le prenne en charge. (Les enfants ne doivent pas être déposés au stade de ligue sans surveillance)

Les enfants doivent impérativement être récupérés à la fin du cours (ils ne sont en aucun cas sous la responsabilité du club en dehors de leurs heures de cours)

Date et signature du représentant légal :

Réduction du TC de Lutèce

5 % sur la totalité des cotisations (hors droit d'entrée) pour trois membres de la même famille